



C A M P U S

La Châtaigneraie

Rouen-Normandie Tech & Pro School

PFMP 2025/2026

Pour les élèves concernés par un stage, **la recherche de l'entreprise d'accueil est du ressort de l'élève**, vous serez guidés dans vos démarches par l'ensemble des professeurs. Une convention de stage sera signée et respectée par le lycée, les parents, l'élève et l'entreprise. Les élèves se conformeront au règlement intérieur de l'entreprise.

- Durant la période de stage, l'élève se conforme aux règles de sécurité et au règlement intérieur de l'entreprise.
- L'élève en stage doit impérativement informer le lycée de tout événement important (changement d'entreprise, départ en chantier, arrêt maladie problème de santé, retard etc....)
- Un professeur assurera le suivi de l'élève soit par une visite soit par un appel téléphonique.

PERIODES DE PFMP :

TBP Industriel : 1^{ère} période 29/09/25 au 17/10/25
2^{ème} période 05/01/26 au 23/01/26

1BP Industriel : 1^{ère} période 03/11/25 au 28/11/24
2^{ème} période 16/03/26 au 10/04/26

2BP Industriel : 1^{ère} période 08/12/25 au 19/12/24
2^{ème} période 08/06/26 au 03/07/26

1^{ère} STMG : 30/03/26 au 10/04/26
30/03/26 au 17/04/2026 pour les stages ERASMUS (Etranger)

2de Générale : 15/06/26 au 03/07/26

3 Prépa Métiers : 1^{ère} période 01/12/25 au 05/12/25
2^{ème} période 26/01/26 au 06/02/26

CSTS : 1^{ère} période 22/09/25 au 17/10/25
2^{ème} période 17/11/25 au 12/12/26
3^{ème} période 19/01/26 au 13/02/26
4^{ème} période 16/03/26 au 10/04/26

Nous vous conseillons de chercher dès à présent une structure de stage et d'en informer votre professeur principal à la rentrée.